

WITOLD UCHEREK

Université de Wrocław

wucherek@uni.wroc.pl

L'EXEMPLIFICATION DANS LES ARTICLES PRÉPOSITIONNELS DES DICTIONNAIRES BILINGUES. THÉORIE ET PRATIQUE

Abstract. Witold Ucherek, *L'exemplification dans les articles prépositionnels des dictionnaires bilingues. Théorie et pratique* [Exemplification in the prepositional entries of bilingual dictionaries. Theory and practice], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIX/3: 2012, pp. 81-92. ISBN 978-83-232-2469-3. ISSN 0137-2475. eISSN 2084-4158.

The first part of the article deals with the function of the examples in bilingual dictionaries, compared to their function in monolingual ones. First, it is argued that examples in an active bilingual dictionary should principally exemplify the use of the headword's translation equivalents rather than the headword itself, as it is in the case of monolingual dictionaries. Then a survey is made dealing with examples selected from all simple preposition entries in a recent Polish-French dictionary, taking into consideration both the structure and the function of these examples. The general conclusion is that in the investigated entries exemplification fails seriously enough to make it impossible for users to choose the appropriate equivalent of a particular preposition.

Key words: bilingual lexicography, Polish-French dictionaries, prepositional entries, exemplifying principles and practice, user's needs

1. INTRODUCTION

La présente communication est composée de deux parties. Dans la première, nous nous interrogerons sur la nature et les principales fonctions de l'exemple lexicographique dans les dictionnaires bilingues, tout en comparant ces fonctions avec celles que l'on distingue pour le dictionnaire monolingue. Dans la deuxième partie, afin de voir si et comment les postulats théoriques sont réalisés dans la pratique lexicographique, nous examinerons tous les exemples figurant dans les articles prépositionnels de la partie polono-française du *Współczesny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. En particulier, nous tâcherons de vérifier dans quelle mesure l'exemplification qui y est présente peut satisfaire les besoins des usagers de ce dictionnaire. Étant donné les limites de cette communication, nous restreindrons le champ de nos investigations à des articles consacrés aux prépositions élémentaires. Le choix du dictionnaire *Pons*, représentatif d'ailleurs pour toute une famille de dictionnaires français-polonais et polonais-français de la maison d'édition LektorKlett, s'explique

par deux raisons. Tout d'abord, sa taille (sur la quatrième de couverture on avance le chiffre de 70 000 mots-entrées et expressions) permet de le considérer comme un bilingue à macrostructure relativement riche, comparable avec celle des dictionnaires de Sikora-Penazzi et Sieroszevska ou du *Dictionnaire universel français-polonais et polonais-français* de Słobodska, parus respectivement en 1997 et en 2001. Or, les dictionnaires de cette taille sont actuellement très expansifs sur notre marché. Cet argument dictionnaire mis à part, le *Pons* est un ouvrage récent, commercialisé depuis 2007, de sorte que l'on pourrait s'attendre, du moins théoriquement, à une prise en considération de certaines innovations méthodologiques dans l'élaboration des articles prépositionnels.

Quant à ces derniers, ils méritent un examen approfondi en faisant partie de ce qu'on considère comme articles problématiques. Rappelons que dans l'immense majorité des cas, ce sont des articles consacrés à des mots grammaticaux, comme conjonctions, pronoms et justement prépositions, dont la charge fonctionnelle est très lourde et dont la description lexicographique est parfois extrêmement complexe, qu'il s'agisse d'un dictionnaire monolingue ou d'un bilingue. De ce fait, souvent, les articles prépositionnels dans les bilingues polonais-français et français-polonais ne sont pas bien élaborés.

Or, il résulte non seulement de notre expérience didactique mais aussi de différentes études spécialisées que les prépositions causent aux polonophones de sérieux problèmes dans l'apprentissage du français et dans la traduction. D'autre part, la maîtrise d'un emploi correct des prépositions polonaises constitue un défi pour les apprenants étrangers (cf. Dąbrowska et Pasička, 2005). Pour les deux groupes d'apprenants, la principale source du savoir sur les équivalents interlinguaux des prépositions est un dictionnaire bilingue.

2. EXEMPLE LEXICOGRAPHIQUE ET SES FONCTIONS

En ce qui concerne les dictionnaires monolingues, l'exemple est, de même que la définition de l'entrée, un constituant essentiel de leur microstructure. Rey-Debove (1971 : 258) énumère deux caractères, à la fois nécessaires et suffisants, de l'exemple : « (1) C'est un énoncé qui contient le mot-entrée. (2) Il est présenté de telle sorte qu'on le distingue comme mentionné à l'intérieur d'un texte en usage ». Ses fonctions sont multiples. Ainsi, Martin (1989) les départage entre linguistiques, philologiques, encyclopédiques et idéologiques. En caractérisant les fonctions linguistiques, qui sont essentielles pour notre propos, l'auteur (1989 : 601-603) distingue à son tour quatre fonctions particulières qui sont les suivantes : syntagmatique, puisque « Les exemples illustrent en principe les constructions syntaxiques les plus communes et les collocations les plus usuelles » (1989 : 601), paradigmatique (d'un côté, « les exemples font équilibre à l'abstraction de la définition » et de l'autre, « ils valent par l'abondance du champ associatif qu'ils véhiculent » (1989 : 601)), rhétorique, vu que « certains usages, notamment figurés, se prêtent mal à la définition » (1989 : 602) et enfin pragma-

tique, car « l'exemple peut illustrer aussi les conditions pragmatiques dans lesquelles telle locution ou telle expression est usitée » (1989 : 602).

Passons à présent à la problématique de l'exemple dans un dictionnaire bilingue, en prenant comme point de départ sa définition empruntée à Blanco (1996a : 157 ; voir aussi 1996b : 104) : « Un exemple est un élément lexicographique de microstructure (optionnel et, normalement, pluriverbal) qui : – contient une des formes comprises dans le paradigme du mot-vedette ; – est caractérisé par certaines marques typographiques (italique, gras, caractères séparateurs à valeur métalinguistique...) ; – comporte une traduction ». Mise à part la remarque concernant le statut optionnel de l'exemplification, effectivement présente ou absente par exemple en fonction de la taille du dictionnaire ou bien du type de la vedette, les deux premiers points de la définition recourent la façon dont Rey-Debove a défini l'exemple dans un dictionnaire monolingue. La différence essentielle tient à la présence de la traduction dans un exemple du dictionnaire bilingue. Aussi, dans un bilingue, un exemple ne serait pas une seule phrase ou une partie de phrase dans la langue de départ, mais une paire bilingue de phrases, de membres de phrases ou de syntagmes correspondants. En effet, certains auteurs comprennent l'exemple de cette façon (*cf.* Jacobsen *et al.*, 1991).

Toutefois, dans ses études, Blanco distingue régulièrement les exemples et leurs traductions (*cf.* Blanco, 1997) ; il parle également d'un « tout formé par l'exemple et sa traduction » (1996b : 106). De même, quand il fait allusion à la fonction des exemples, il pense uniquement à l'unité comportant la vedette, et non pas à un couple d'unités dont la seconde contient l'équivalent traductif de la vedette. Cette ambiguïté du terme *exemple*, due sans doute à la parenté entre les dictionnaires unilingues et bilingues, est nettement visible chez bien d'autres auteurs. Ses conséquences sont néfastes étant donné que l'on oublie alors trop souvent la présence et la fonction de ce qu'on appelle « la traduction de l'exemple ». C'est ainsi que dans la préface du *Grand dictionnaire polonais-français* (désormais *GDPF*), l'unique information concernant l'exemplification est la suivante : « Dans la plupart des articles l'emploi *des mots d'entrée* est illustré par de nombreux exemples » (t. 1, p. V ; c'est nous qui soulignons). À la limite, on se croirait dans un monolingue et non pas dans un bilingue où on illustre aussi, pour ne pas dire avant tout, l'emploi des équivalents interlinguaux de l'entrée. Tel est également le cas d'autres dictionnaires polonais-français et français-polonais, y compris le dictionnaire *Pons* où l'on ne parle que des exemples d'emploi des mots-vedettes et où l'on passe sous silence la présence de la traduction de ces « exemples » dans la microstructure d'un article.

À la lumière de ce qui précède, nous nous voyons contraint de préciser qu'en parlant des exemples dans un bilingue, nous pensons toujours à un ensemble constitué par un couple d'éléments tel que l'un des deux, dans la langue d'arrivée, est la traduction de l'autre.

Pour ce qui est de la fonction linguistique des exemples dans un dictionnaire bilingue, force est de constater qu'elle varie selon son usager. En effet, un bilingue peut être consulté aussi bien par un locuteur natif de la langue de départ que par un locuteur natif de la langue d'arrivée. Dans le premier cas de figure, le consultant va

de sa langue maternelle, et donc connue, à une langue étrangère, qu'il connaît moins bien. À ce moment-là, la présence des exemples est fondamentale dans la mesure où ils prouvent que l'emploi des équivalents de la vedette cités dans l'inventaire est possible et, dans leur ensemble, ils apportent des informations de nature sémantique et/ou syntaxique sur l'aire d'emploi de ces équivalents. Plus précisément, un seul exemple n'illustre qu'une équivalence donnée dans un contexte donné ; il ne renseigne pas, à lui tout seul, sur l'aire d'emploi de l'équivalent. C'est pourquoi on devrait proposer autant d'exemples qu'il existe de types de contexte pertinents pour le choix de tel ou tel équivalent.

En revanche, si un usager du dictionnaire va d'une langue étrangère vers sa langue maternelle, il cherchera surtout un inventaire des équivalents de la vedette ; à la rigueur, il pourra se passer de l'exemplification puisque ces équivalents appartiennent à une langue qui est la sienne, de sorte qu'il saura dans quelles conditions on peut les utiliser. Autrement dit, si l'exemple constitue la charpente d'un dictionnaire d'encodage, son rôle linguistique diminue dans un dictionnaire de décodage.

Ensuite, en examinant les exemples du point de vue des rapports que la vedette entretient avec son contexte, il convient de distinguer deux cas de figure : soit la vedette fait partie d'un syntagme libre, soit elle est membre d'un groupement partiellement ou entièrement figé. Le traitement des constructions plus ou moins lexicalisées dans la microstructure d'un dictionnaire bilingue étant un problème en soi (*cf.* Murano, 2010, Ucherek, 2011), nous nous abstenons ici de trancher si on peut ou non considérer des collocations ou des expressions idiomatiques comme des exemples. Cependant, une chose est sûre : on ne peut pas mêler dans la même rubrique de l'article des unités en forme de groupements libres et celles qui sont lexicalisées, et ceci du fait que leur fonction n'est pas pareille. C'est ainsi que Atkins (1996 : 519), en présentant l'organisation de l'entrée dans un dictionnaire bilingue idéalisé, distingue soigneusement trois sections destinées à des couples différents : (1) exemple typique et sa traduction, (2) exemple problématique et sa traduction, et (3) exemple idiomatique et sa traduction. Dans les deux derniers cas, la vedette fait partie d'une construction irrégulière et par conséquent, soit elle reçoit un équivalent spécifique (en tant que membre d'une collocation), soit c'est toute l'expression idiomatique dont elle est membre qui est traduite en bloc. Quoi qu'il en soit, ces prétendus exemples renseignent sur des faits particuliers, isolés, et ne permettent pas de généraliser. En fait, il n'y a que des exemples du premier type qui peuvent illustrer des équivalences de traduction régulières, équivalences qui s'appuient sur une base d'extrapolation plus ou moins importante. Seulement les exemples qui montrent comment l'entrée est normalement utilisée et traduite peuvent servir de base pour un raisonnement par analogie ; lorsqu'ils sont en nombre suffisant pour illustrer tous les contextes qui sélectionnent un équivalent donné, ils permettent d'employer correctement tous les équivalents. Voilà leur fonction principale dans un dictionnaire actif, d'encodage.

3. EXEMPLIFICATION DANS LES ARTICLES PRÉPOSITIONNELS DU DICTIONNAIRE *PONS*

3.1. LE PUBLIC DU *PONS*

Le contenu de la microstructure d'un dictionnaire bilingue peut varier en fonction des besoins de ses usagers potentiels. Or, les auteurs et les éditeurs du *Pons* n'informent pas du tout à quel public ils adressent leur dictionnaire. Cependant, sa consultation rapide lève le doute : c'est uniquement en polonais qu'on y a rédigé par exemple les indications aux usagers ainsi que le mode d'emploi abrégé. Dans les annexes, on trouve entre autres une esquisse de grammaire française et des exemples de la correspondance en français. Enfin, dans le corps du dictionnaire, on donne la transcription phonétique des mots français seulement (dans la partie franco-polonaise) et le métalangage est exclusivement polonais. En fait, le seul élément immédiatement perceptible qui fait penser à une bidirectionnalité du *Pons* ce sont des encadrés contenant des informations culturelles. Ces dernières sont données en polonais dans la partie franco-polonaise et en français dans la partie inverse. Ainsi, le *Pons* semble être destiné surtout à des locuteurs natifs du polonais. L'on verra par la suite dans quelle mesure son exemplification en tient compte.

3.2. APERÇU GÉNÉRAL DES ARTICLES PRÉPOSITIONNELS

Dans la partie polonais-français du *Pons* figurent des articles consacrés à toutes les prépositions élémentaires à l'exception surprenante de *ku*. Ces articles sont soit simples (*bez, dla, między, o, u*), soit complexes, subdivisés alors en deux (*w*) ou plusieurs rubriques distinguées selon un principe sémantique¹ et numérotées par des chiffres arabes. Le nombre des rubriques varie normalement entre 4 (*przed, przy*) et 11 (*po*) ; il y en a cependant 18 dans l'article *z*.

Ce qui frappe dans la microstructure de beaucoup d'articles, le plus souvent complexes, c'est l'absence pure et simple d'un inventaire des équivalents français de la préposition vedette². Après un commentaire sémantique, on y passe tout de suite aux exemples. Il en est ainsi dans l'article *u*, qui a la forme suivante : *u przyim. u mnie – chez moi*, ou bien dans les articles *przed* et *po* ; ce dernier est subdivisé en 11 rubriques dont aucune ne contient de liste d'équivalents. Dans la majorité des articles, seulement quelques rubriques contiennent le ou les équivalent(s) de la vedette et les rubriques

¹ Il en existe de très rares exceptions, telle la rubrique 6 de l'article *par*, distinguée d'après le critère syntaxique : *w konstrukcjach biernych* ('dans les constructions passives'), ou la rubrique 17 de l'article *za*, qui a la forme suivante : „ostrożnie z ogniem” « gare au feu ».

² Rappelons avec Messelaar (1990 : 43) l'ordre usuel des membres d'un article lexicographique bilingue : « entrée | transcription phonétique | catégorie lexicale | catégorie grammaticale | traduction(s) de l'entrée éventuellement précédée(s) d'une marque d'usage et suivie(s) d'une (des) séquence(s) ».

restantes sont dépourvues de cet élément de la microstructure. Cette mauvaise pratique est certes observable dans d'autres bilingues polonais-français, mais dans le *Pons*, elle prend une ampleur démesurée. Sa conséquence est telle que l'unique information concernant la traduction en français est à déduire des exemples, dont le rôle devient capital. Soit dit en passant que la singulière manière de ne pas informer explicitement sur les équivalents traductifs des entrées ne facilite pas la consultation du dictionnaire ni aux polonophones, ni aux francophones.

À son tour, à la différence de la liste des équivalents, l'exemplification est présente, à deux exceptions près (rubriques 2 et 7 de l'article *przez*), dans tous les articles et toutes les sections des articles dépouillés. Ceci distingue le *Pons* d'une part des dictionnaires de taille plus réduite, où l'on trouve régulièrement des équivalents non illustrés par des exemples, et d'autre part, des dictionnaires d'à peu près la même taille – tels ceux de Sieroszevska et Penazzi ou celui de Słobodska – où les exemples sont davantage liés à l'inventaire des équivalents.

Il convient aussi de souligner qu'à la fin de 4 articles (*od, przy, z et za*) on trouve une rubrique identifiée par un triangle qui sert à isoler des constructions lexicalisées (par ex. *być przy zdrowych zmysłach* – être dans son bon sens). Ainsi, les auteurs du *Pons* auraient l'intention de distinguer les exemples en forme de séquences libres des exemples codés, notamment des collocations et expressions idiomatiques relevant de la phraséologie³. Toutefois, l'on verra par la suite que nombreux sont les exemples lexicalisés nullement identifiés comme tels.

Mentionnons encore que le *Pons* ne semble pas être suffisamment attentif à l'opposition entre la classe des prépositions et celle des adverbes. Concernant les prépositions polonaises, la rubrique 18 de l'article *z* est pourvue du commentaire sémantique *mniej więcej* ('à peu près'). Cependant, on voit bien que dans l'exemple cité (*z pięć kilo* – environ cinq kilo) *z* fonctionne comme un adverbe. Pour ce qui est des équivalents français, on y néglige parfois la différence entre les locutions adverbiales et les locutions prépositives. C'est ainsi que l'on trouve dans les inventaires des équivalents *au-dessus* et *en présence* au lieu de *au-dessus de* et *en présence de*.

3.3. ASPECT FORMEL DES EXEMPLES

La totalité des exemples relevés dans les articles examinés sont des exemples forgés et non pas cités, ce qui est tout à fait naturel pour l'ensemble des dictionnaires généraux bilingues polonais-français. Leurs dimensions atteignent rarement les limites d'une phrase simple, comme dans l'article *dla* : *ten egzemplarz jest dla ciebie* – cet exemplaire est pour toi, ou bien dans l'article *przez* : *co przez to rozumiesz?* – qu'est-ce que tu comprends par cela ?

³ La dichotomie exemple libre/exemple codé est discutée en détails dans Heinz (2005).

Plus souvent, les exemples sont inférieurs à la phrase et se présentent sous la forme de syntagmes. Parmi ces derniers, on relève évidemment plusieurs syntagmes prépositionnels (par ex. *na ulicy – dans la rue*) ou verbaux, répondant à la structure V+SPrép (par ex. *jechać na Śląsk – aller en Silésie*) ; moins fréquents sont les syntagmes nominaux (par ex. *klucz do drzwi – clef d'une porte*) ou adjectivaux (par ex. *głęboki na pięć metrów – profond de cinq mètres*).

Comme on voit, dans le traitement métalinguistique de ces exemples, on exploite avant tout les procédés de tronçonnement, et plus exactement de tronçonnement doux (par ex. *z domu – de la maison*), ainsi que de neutralisation (par ex. *cieszyć się na coś – être content de qc*)⁴. Parfois, c'est le cumul qui se superpose au tronçonnement (par ex. *przez pomyłkę/przypadek – par mégarde/hasard*) ou à la neutralisation (par ex. *chwycić kogoś za rękę/ramię – saisir qn par la main/le bras*)⁵.

3.4. ADÉQUATION DES EXEMPLES PAR RAPPORT AUX BESOINS D'UN UTILISATEUR POLONOPHONE

Faute de commentaires métalinguistiques explicitant des conditions de choix des équivalents proposés à l'intérieur d'une rubrique donnée, l'unique élément de la microstructure fournissant un renseignement sur leur emploi est l'exemplification, bien qu'elle en informe indirectement.

Or, dans le *Pons*, la façon d'exemplifier les équivalents des prépositions vedettes ne facilite pas à l'utilisateur la connaissance de l'aire de leur emploi. Tout d'abord, les exemples réduits aux seuls syntagmes prépositionnels non expansés ne prennent pas en considération un contexte plus large alors qu'il peut avoir une influence décisive sur le choix d'un équivalent.

À titre d'exemple, dans la rubrique 1 (*miejsce*) de l'article *za*, outre trois exemples lexicalisés, on trouve les exemples : *za drzewem – derrière un arbre* et *schować się za drzewo – se cacher derrière un arbre*. Cependant, le contexte fourni par les deux exemples n'illustre qu'un seul parmi plusieurs types de rapport pouvant être communiqués par *za* spatial. Faute d'autres exemples, montrant des équivalences dans d'autres types de contexte, il est fort probable que le consultant du dictionnaire sera amené à étendre l'unique équivalence contextuelle proposée à l'ensemble des emplois spatiaux de *za*. Ainsi, s'il cherche à traduire *za* spatial par ex. dans un contexte comme *Za mostem skręć w prawo*, il sera tenté par une généralisation abusive et pourra produire une phrase incorrecte **Derrière le pont, tourne à droite* au lieu de *Après le pont, tourne à droite* (ici, *après* s'impose car le localisateur est envisagé non pas dans sa tridimensionnalité, mais comme un point qui se trouve sur la route de l'observateur).

⁴ Les abréviations *qc* et *qn* sont utilisées dans le *Pons*.

⁵ Pour plus d'informations sur ces trois mécanismes qui permettent de faire l'économie d'une phrase complète, voir par ex. Rey-Debove (1971 : 302-307) et Blanco (1996a).

Pareillement, dans le couple *od poniedziałku* – *à partir de lundi*, le substantif postprépositionnel ne permet pas à lui tout seul de connaître l'aire d'emploi de *à partir de*, surtout que cette locution n'est pas l'unique équivalent possible de *od*. En effet, en fonction des contextes différents, *od poniedziałku* sera obligatoirement traduit soit par *à partir de lundi* (*Od poniedziałku będzie cieplej* – *à partir de lundi il fera plus chaud*), soit par *depuis lundi* (*Od poniedziałku pada deszcz* – *Il pleut depuis lundi*). De même, *na koniu* sera traduit non seulement par *à cheval*, mais aussi par *sur le cheval*, lorsque le nom *cheval* est suivi d'une expansion (*Pojechal tam na koniu sąsiada* – *Il y est allé sur le cheval de son voisin*). Pour la même raison, l'exemple *we Francji* – *en France* n'est pas suffisant. En effet, la présence d'une expansion entraînera l'équivalent *dans* (*w całej Francji* – *dans toute la France*). En outre, cet exemple engendre le risque d'une autre généralisation abusive, en vertu de laquelle le consultant emploiera *en* devant tous les noms de pays. Or, dans ce type de contexte, le choix de l'équivalent de la préposition *w* dépend également de la catégorie du genre grammatical de ce nom (par ex. *en Pologne, au Portugal*) et même du caractère de son initiale, vocalique ou consonantique (par ex. *au Maroc*, mais *en Afghanistan*, les deux noms étant pourtant du genre masculin).

De tels exemples pourraient être multipliés, toutefois on verrait à chaque fois que la réduction de l'exemple à un syntagme, et surtout au syntagme nu, n'est pas une bonne solution dans la mesure où elle ne permet pas à l'usager de saisir le principe de sélection de tel ou tel équivalent de l'entrée et, par conséquent, elle peut conduire à une traduction erronée.

Ensuite, il arrive qu'un exemple contienne la préposition vedette qui dépend d'un terme recteur. Ce dernier est le plus souvent un verbe, comme dans *to należy do mnie, cieszyć się na coś, myśleć nad czymś, rozpoznać kogoś po głosie, tęsknić za kimś, służyć za przykład, przebrać się za czarownika*. Rarement, la préposition de départ est régie par un adjectif (cf. *chory na odę, głęboki na pięć metrów, wolny od cla, znany z zabytków*). Cependant, chaque fois que la préposition polonaise est régie par un mot, la construction ainsi formée possède son ou ses propres équivalents français qui devraient être cités dans les articles consacrés à ces mots, ce qui n'est pas le cas dans le *Pons*. La présence des corrélations comme *myśleć nad czymś* – *penser à qc*, *reflechir sur qc* ou *teusknier za kimś* – *s'ennuyer de qc* est doublement inutile dans les articles prépositionnels : d'une part, on ne peut pas établir des règles de traduction d'une préposition sur la base des syntagmes où elle dépend d'un terme recteur, et d'autre, on perd dans l'article la place que l'on pourrait utiliser pour donner un plus grand nombre d'exemples convenablement choisis, c'est-à-dire libres et offrant un contexte typique.

En outre, plusieurs parmi les syntagmes donnés en guise d'exemples sont plus ou moins figés, tels les adverbes lexicalisés *po cichu* – *en silence*, *po kryjomu* – *en cachette*, *po omacku* – *à tâtons*, *po prostu* – *tout simplement*, *po trochu* – *peu à peu*, *po dobroci* – *par bonté*, *wszystko po staremu* – *tout va comme avant*, relevés dans une seule rubrique (11) de l'article *po*. De plus, on trouve dans les articles examinés quelques locutions

prépositives (*pod czyjąs nieobecność* – en l'absence de *qn*, *przy pomocy kogoś* – avec l'aide de *qn*, *na czyjąs prośbę* – à la demande de *qn*, [*znajdować się*] *pod wpływem czegoś* – [être] sous l'effet de *qc*) et même une locution conjonctive (*pod warunkiem, że* – à condition que). Dans l'exemplification du *Pons*, il ne manque pas non plus d'expressions idiomatiques à caractère verbal (par ex. *mieć kogoś pod sobą* – *pot. diriger qc* (sic !), *widzieć coś jak przez mgłę* – voir *qc* trouble, *mówić przez sen* – parler en dormant) ou phrastique (*za mną!* – suivez moi ! (sic !), *do zobaczenia!* – au revoir !, *do jutra!* – à demain !, *o co chodzi?* – de quoi s'agit-il ?, *ręce przy sobie!* – les mains sur soi !, „*ostrożnie z ogniem*” – « gare au feu »). Toutes ces constructions sont inutiles aux usagers essayant d'apprendre à traduire des prépositions polonaises étant donné que les expressions figées dont elles font partie, en tant que constructions irrégulières dont la lecture n'est pas compositionnelle, ne peuvent pas illustrer des valeurs régulières.

Par ailleurs, remarquons que les auteurs du dictionnaire n'ont pas respecté le principe méthodologique avancé dans le mode d'emploi, en vertu duquel les unités phraséologiques devraient être isolées du reste de l'article par un symbole graphique. En effet, dans les articles investigués, leur majorité se trouve non après un triangle, mais à l'intérieur de différentes rubriques d'un article, sans que leur statut phraséologique soit indiqué.

L'analyse des exemples nous inspire également quelques remarques concernant la qualité de la traduction à laquelle nous sommes confronté. Nous nous limitons évidemment ici à l'étude d'un échantillon des cas douteux. Ainsi, le couple *za burtą* – *par dessus bord* (sic !) est mal traduit. En effet, *par-dessus bord* peut être employé par ex. dans la traduction de *wyrzucić coś, kogoś za burtę* – jeter qqch., *qqn par-dessus bord* (ou à la mer), mais non dans la traduction de *za burtą* où s'impose à la mer. Il en est de même pour le syntagme *cieszyć się na coś* (déjà rayé du stock des exemples du fait de la position régie de *na*), rendu par *être content de qc*. Le *GDPF* (s.v. *cieszyć*) est plus clair à ce propos et il distingue entre *cieszyć się (z czegoś)* – se réjouir, être content(e) <heureux(-euse)> (de *qc*.) et *cieszyć się na coś*, identifié par un losange⁶ et traduit par *se faire une joie (de qc. qui va arriver)*, le tout étant exemplifié par *cieszę się na ten wyjazd na wieś* – je me fais une joie de pouvoir partir à la campagne. Pareillement, il est difficile de considérer le *SPrép* à l'abri du froid comme équivalent du *SN* *osłona przed zimmem*. Puis, *mieszkać pod numerem piętnastym* se traduira par *habiter au (numéro) 15* et non pas par *habiter au quinzième*. Dans la traduction française, il faut utiliser le numéral cardinal et non pas l'ordinal qui sert à indiquer l'étage : le syntagme proposé dans l'exemple du *Pons* signifie en polonais 'mieszkać na piętnastym piętrze'⁷. Enfin, il ne suffit pas de traduire *wpaść pod samochód* par *se faire écraser* – on devrait du moins préciser *par une voiture*.

⁶ Selon le mode d'emploi du *GDPF* (p. XI), ce signe conventionnel devrait précéder « les expressions phraséologiques et avant tout les locutions idiomatiques ».

⁷ Dans le même dictionnaire, s.v. *piętro*, on retrouve un exemple correct : *na drugim piętrze* – au deuxième étage.

Un autre manquement dans l'exemplification du *Pons* touche au rapport entre le sens de la préposition exemplifiée et la rubrique, distinguée sur la base du critère sémantique, dans laquelle l'exemple est placé. Rappelons au préalable que selon l'affirmation des auteurs ce sont les différentes significations des entrées qui sont numérotées par des chiffres arabes. Aussi, la rubrique 4 de l'article *do* a la forme suivante : (*przynależność*) *to należy do mnie – c'est à moi*. Visiblement, *do* dans le contexte cité devrait exprimer l'appartenance. Pourtant, cette relation y est communiquée non pas par *do*, mais par le verbe *należy* ('appartenir'), qui régit la préposition vedette. L'erreur des auteurs consiste dans la mauvaise répartition de la signification globale de la construction polonaise entre ses composants. Ce commentaire s'applique également à la rubrique suivante du même article : (*stan uczuciowy*) *była wzruszona do łez – elle était émue jusqu'aux larmes*. Ici, ce n'est pas *do* qui exprime un état d'émotion, mais le participe *wzruszona* ('émue') dont le sens est intensifié par l'expression *do łez* ('jusqu'aux larmes'). Dans un autre article, *pod*, se trouve la rubrique 5, intitulée *kierunek* ('direction'). Ce fait est étonnant en soi, vu qu'en polonais, on emploie pour exprimer la direction avant tout la préposition simple *ku* (bannie à tort de la nomenclature du *Pons*) ainsi que les locutions prépositives *w kierunku* et *w stronę* ; *do* indique un lieu interprété comme but d'un mouvement. Toujours est-il que parmi les exemples qui y sont cités, on relève trois syntagmes libres : *pod poduszkę – sous le coussin*, *odprowadzić kogoś pod dom – accompagner qn à la maison* et *wpaść pod samochód – se faire écraser*. L'on voit bien que les trois emplois de *pod* ne font pas exception à la règle et que cette préposition y indique un lieu. Ensuite, on ne voit pas comment la préposition *przez*, utilisée dans l'exemple *co przez to rozumiesz? – qu'est-ce que tu comprends par cela ?*, puisse y exprimer le sens *za pomocą* ('à l'aide de, au moyen de'). Une fois de plus, il aurait suffi de consulter le *GDPF* qui précède la construction *rozumieć coś przez coś* d'un losange, aussi bien dans l'article *przez* que dans l'article *rozumieć*, et la traite à part. Finalement, un des sens distingués pour la préposition *z* est *nasilenie* ('intensification'). En guise d'unique exemple, on y propose *z całego serca – de tout mon cœur*. Ici, l'erreur tient au fait que c'est toute l'expression, prise en bloc, qui exprime l'idée d'intensification.

Comme nous l'avons déjà constaté (voir point 3.2), dans la majorité des cas les articles ou bien certaines sections d'articles ne contiennent pas, pour une raison inconnue, d'inventaire des équivalents. Les usagers du dictionnaire sont alors contraints de rétablir cet inventaire eux-mêmes à partir de l'exemplification ce qui risque de les induire en erreur, vu le nombre insuffisant et surtout le caractère inapproprié de la majorité des exemples qu'on y trouve.

En cas de présence d'un inventaire, contenant à vrai dire le plus souvent un seul équivalent, se pose la question de son rapport avec l'exemplification proposée. Limitons-nous ici à la constatation qu'en règle générale, un équivalent cité dans l'inventaire est présent dans l'exemple, ce qui, d'un point de vue purement formel, est conforme à la pratique lexicographique. À titre exceptionnel, on relève dans l'exemple un équivalent

absent de l'inventaire : par ex. dans la troisième rubrique de l'article *nad*, on donne l'équivalent *sur*, suivi de l'exemple *opieka nad dziećmi – garde des enfants* dont la préposition *sur* est absente. De même, il arrive rarement que l'inventaire ne contienne que certains des équivalents présents dans l'exemplification. En guise d'exemple, citons la première rubrique de l'article *na* : (*miejsce*) *sur* ; *na tapczanie/Marsie – sur le canapé/la Mars* (sic !) ; *na morzu – en mer* ; *na wsi/zachodzie – à la campagne/l'ouest* ; *na ulicy – dans la rue*. Abstraction faite de la qualité de ces exemples, on y trouve non seulement l'équivalent *sur*, cité dans l'inventaire, mais aussi *en*, *à* et *dans*. Enfin, lorsque l'inventaire contient deux ou trois équivalents, l'ordre d'énumération des exemples est conforme à l'ordre dans lequel on cite ces équivalents, ce qui satisfait à un autre principe de rédaction des articles.

4. CONCLUSION

L'exemplification observée dans les articles prépositionnels du *Pons* n'apporte pas de qualité nouvelle à la lexicographie bilingue polonais-français. En énumérant ses principaux défauts il faut commencer par la non distinction dans les exemples entre les emplois libres des prépositions vedettes et ceux qui ne sont pas libres. Parmi ces derniers, nous avons relevé de nombreux cas des prépositions en position régie ou faisant partie des constructions lexicalisées, comme des collocations ou même des expressions idiomatiques. Dans tous ces cas de figure, les exemples, qui illustrent alors des faits isolés relatifs à l'emploi des entrées, ne permettent pas à un usager polonophone de cerner sinon des règles, du moins certaines régularités dans l'emploi des équivalents français de ces entrées, d'autant plus que le plus souvent, ils ne présentent pas de contexte univoque pour le choix des équivalents. Justement, cette insuffisance du contexte constitue un autre défaut, omniprésent dans les articles analysés, qui empêche de pouvoir généraliser à partir des exemples qui y sont proposés. En plus, parfois c'est la qualité de la traduction de la partie polonaise de l'exemple qui laisse à désirer.

En outre, lorsque la préposition vedette est membre d'une expression figée ou bien elle est employée en position régie, il n'est possible ni de structurer correctement l'article d'après le principe sémantique, ni de construire un inventaire convenable de ses équivalents interlinguaux. Par ailleurs, en cas d'absence fréquente de tout inventaire, on a l'impression que les exemples sont réunis dans certaines rubriques des articles au gré de la fantaisie du lexicographe ; en aucun cas, ils ne permettent d'extrapoler.

Somme toute, force est de constater que l'exemplification du corpus d'articles dépouillés ne semble pas adéquate aux besoins des usagers du dictionnaire et par conséquent, elle ne facilite pas le choix d'un équivalent français approprié de la préposition vedette.

BIBLIOGRAPHIE

- ATKINS, Sue (1996): « Bilingual Dictionaries. Past, Present and Future ». In : Martin GELLERSTAM et al. [ed.], *Euralex '96 Proceedings I-II*. Göteborg University, 515-546.
- BLANCO, Xavier (1996a): « L'exemple dans la lexicographie bilingue. Traitements métalinguistiques ». *Le Français Moderne* LXIV(2) : 156-168.
- BLANCO, Xavier (1996b): « Élaboration et réutilisation des exemples dans la lexicographie bilingue ». In: Henri BÉJOINT & Philippe THOIRON [ed.], *Les dictionnaires bilingues*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 103-110.
- BLANCO, Xavier (1997): « Lexicographie bilingue (français-espagnol) et traduction : l'exemple ». *Meta : journal des traducteurs* 42 (1) : 133-141.
- CHEŁKOWSKA, Barbara et al. (2007): *Współczesny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań: LektorKlett.
- DĄBROWSKA, Anna ; PASIEKA, Małgorzata (2005): « Przyimki przestrzenne w języku polskim jako hasło w *Przewodniku po trudnych miejscach polszczyzny* ». In: Jan ADAMOWSKI [ed.], *Przestrzeń w języku i kulturze*. Lublin : Wydawnictwo UMCS, 137-148.
- Grand dictionnaire polonais-français*, t. I–V (1995-2008). Varsovie: Wiedza Powszechna (abrégé. *GDPF*).
- HEINZ, Michaela (2005): « L'exemple codé ». In: Michaela HEINZ [ed.], *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains*. Tübingen : Max Niemeyer, 293-314.
- JACOBSEN, Jane Rosenkilde et al. (1991): « Examples in the Bilingual Dictionary ». In : Franz Josef HAUSMANN et al. [ed.], *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, t. 3. Berlin: Walter de Gruyter, 2782-2789.
- MARTIN, Robert (1989): « L'exemple lexicographique dans le dictionnaire monolingue ». In : Franz Josef HAUSMANN et al. [ed.], *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, t. 1. Berlin : Walter de Gruyter, 599-607.
- MESSELAAR, Petrus Adrianus (1990): *La confection du dictionnaire général bilingue*. Leuven : Peeters.
- MURANO, Michela (2010): *Le traitement des Séquences Figées dans les dictionnaires bilingues français-italien, italien-français*. Monza : Polimetrica.
- REY-DEBOVE, Josette (1971): *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. The Hague – Paris : Mouton.
- SIKORA-PENAZZI, Jolanta ; SIEROSZEWSKA, Krystyna (1997a): *Dictionnaire élémentaire français-polonais*. Warszawa : Wiedza Powszechna.
- SIKORA-PENAZZI, Jolanta ; SIEROSZEWSKA, Krystyna (1997b): *Dictionnaire élémentaire polonais-français*. Warszawa: Wiedza Powszechna.
- SŁOBODSKA, Mirosława (2001): *Dictionnaire universel français-polonais et polonais-français*. Warszawa : Delta.
- UCHEREK, Witold (2011): « Les fonctions des expressions figées dans les articles prépositionnels de dictionnaires généraux bilingues ». In: Magdalena LIPIŃSKA [ed.], *L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*. Łask : Leksem, 223-230.